

Attestation sur l'honneur nombre d'inscription administrative et de candidature antérieure

Dans le cadre de la procédure d'admission dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique pour les candidats relevant de l'article R 631-1 du code de l'éducation (Arrêté du 4 novembre 2019)

Je soussigné(e) NOM : **Prénom :**

Née le à

A. Nombre d'inscription administrative :
avez-vous déjà été inscrit(e) en PACES, PASS ou LAS ?

☐ J'atteste sur l'honneur être inscrit(e) pour la première fois en PASS ou en LAS1			
☐ J'atteste sur l'honneur m'être déjà inscrit(e) en :			
☐ PASS	Si oui, précisez	☐ 1 fois	
☐ LAS1	Si oui, précisez	☐ 1 fois	☐ 2 fois ou plus
☐ LAS2	Si oui, précisez	☐ 1 fois	☐ 2 fois ou plus
☐ PACES	Si oui, précisez	☐ 1 fois	☐ 2 fois ou plus

B. Nombre de candidature antérieure :

Avez-vous déjà déposé un dossier de candidature pour une admission en deuxième ou troisième année des études de Médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, Kinésithérapie?

Les étudiant(e)s inscrit(e)s en PASS doivent cocher avoir déjà déposé un dossier de candidature

☐ **J'atteste** sur l'honneur n'avoir **JAMAIS** déposé de dossier de candidature d'admission MMOPK jusqu'à ce jour quel que soit l'établissement.

☐ **J'atteste** sur l'honneur avoir **DEJA** déposé un dossier de candidature d'admission MMOPK dans une université (quelle que soit l'université)

Si oui, précisez les candidatures déjà effectuées

Année universitaire de la candidature	Filière(s) demandée(s) (Médecine, Maïeutique, Odontologie, pharmacie)	Nom établissement demandé

Fait à

le

Signature obligatoire :